

PROGRAMME PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE - MODULE EXECUTANTS DE TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE (B0, H0, H0V)

PRESENTATION DU METIER

- L'HABILITATION est la reconnaissance, par L'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées.
- L'objectif de cette formation consiste à acquérir la compétence nécessaire pour exercer son métier en toute sécurité.
- A l'issue de cette formation, L'EMPLOYEUR doit délivrer une HABILITATION à chacune des personnes placées sous son autorité, lorsqu'elles réalisent des opérations D'ORDRE NON ELECTRIQUE nécessitant une HABILITATION.

PUBLIC VISE

TOUT PUBLIC

PRE-REQUIS

- Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les INSTRUCTIONS DE SECURITE.

OBJECTIF DE FORMATION

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu, etc.
- Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures, etc.).
- Donner les noms et les limites des différents DOMAINES DE TENSION
- Citer les ZONES D'ENVIRONNEMENT et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une HABILITATION
- Donner la définition des symboles d'HABILITATION
- Lister les prescriptions associées aux ZONES DE TRAVAIL.
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.).
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'ENVIRONNEMENT.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément à la norme NF C18-510.
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique conformément à la norme NF C18-510.

SECTEURS D'ACTIVITES ET TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU SST

Les différents secteurs d'activités en lien avec l'habilitation électrique B0-H0 :

Structures : Aéroport - Association - Entreprise - Service d'incendie et de secours - Société d'exploitation des remontées mécaniques

Les types d'emplois en lien avec l'habilitation :

Agent sécurité entreprise

Animateur sécurité entreprise

Agent de sécurité privée

Responsable sécurité entreprise

Tout salarié dans l'entreprise

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité IFPS

☎ : 01 4631 46 02 – 07 61 73 20 10 @ : contact@ifps-formation.fr

345 - 347 Avenue du Général De Gaulle – 92140 CLAMART

N° Siret : 838 914 224 – APE 8559A – Déclaration d'activité N° 1178374578 - Agrément SSIAP N° : 0034/201

PROGRAMME PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE - MODULE EXECUTANTS DE TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE (B0, H0, H0V)

NIVEAU ET/OU DOMAINE D'ACTIVITE

Domaine d'activité :

Banque
Bâtiment et Travaux Publics -BTP-
Bâtiment industriel
Bâtiment tertiaire
Commerce/grande distribution
Défense nationale
Évènementiel
Immobilier
Patrimoine culturel et historique
Recherche et développement
Résidentiel
Spectacle
Sport et loisirs
Transport/logistique
Transport (aérien, ferroviaire, maritime, ...)

RECAPITULATIF DES ELEMENTS DES SYMBOLES

1er caractère Domaine de tension	Tensions	B : basse tension (BT) et très basse tension (TBT) H : haute tension
2ème caractère Type d'opération	Travaux d'ordre non électrique	0 : pour exécutant ou chargé de chantier F : travaux en fouilles dans la zone d'approche prudente des canalisations électriques enterrées sous tension rendues visibles pour un exécutant ou un chargé de chantier
	Travaux d'ordre électrique	1 : pour un exécutant 2 : pour un chargé de travaux
	Interventions BT	R : interventions BT générales S : interventions BT élémentaires
	Consignation	c : pour un charge de consignation électrique.
	Opérations spécifiques	E : Essai, Mesurage, Vérification ou Manœuvre
	Opérations photovoltaïques	P : opérations BT élémentaires chaîne PV
3ème caractère Lettre additionnelle	Complète, si nécessaire, Les travaux	V :travaux réalisés dans la zone de voisinage renforcé HT(zone 2) ou travaux d'ordre électrique hors tension dans la zone de voisinage renforcé BT (zone 4) : T : travaux sous tension N : nettoyage sous tension X : opération spéciale
Attribut	Complète, si nécessaire, les caractères précédents	Ecriture en clair du type d'opération, d'essai, de mesurage, de vérification ou de manœuvre d'un opérateur
NOTE Ce tableau ne permet pas à lui seul de déterminer les habilitations requises Il convient de se référer à la norme NF C 18-510		

PROGRAMME PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE - MODULE EXECUTANTS DE TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE (B0, H0, H0V)

FICHE(S) ROME DE RATTACHEMENT/FORMACODE

Formacode 24049 – Habilitation électrique.

- NSF 2553 – Electricité, électronique (non compris automatismes, productiques).

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTENU

MODULE TRONC COMMUN N°1

Reconnaître l'appartenance des matériels à leur DOMAINE DE TENSION.
Identifier les limites et les ZONES D'ENVIRONNEMENT.
Lire et exploiter le contenu d'un titre d'HABILITATION.

Reconnaître la ZONE DE TRAVAIL ainsi que les signalisations et repérages associés.
S'assurer de la bonne mise en œuvre de son matériel et de ses outils.
Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un ENVIRONNEMENT électrique.

SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE

Nommer les acteurs concernés par les TRAVAUX.
Nommer les limites de l'HABILITATION chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, ZONE DE TRAVAIL, etc.)
Repérer la ZONE DE TRAVAIL qui lui a été définie.
Appliquer les prescriptions.
Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'HABILITATION visée.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

- Un LOCAL OU EMBLEMMENT D'ACCES RESERVE AUX ELECTRICIENS.
- Une armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension.
- Les équipements de protection (exemple : obstacle, protecteur, nappe isolante), outillages, matériels électroportatifs.

PROGRAMME PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE - MODULE EXECUTANTS DE TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE (B0, H0, H0V)

MODALITES D'ORGANISATION

Durée totale minimum :

Formation théorique en groupe 5 heures.

Formation pratique en groupe : 2 heures.

Effectif minimum et maximum :

De 5 personnes minimum à 10 personnes maximum

Modalités d'intersession :

Sans objet

Méthodes pédagogiques :

Alternance des méthodes pédagogiques suivantes : les méthodes affirmatives, interrogatives, et les méthodes actives

Moyens pédagogiques :

Présentations Powerpoint, vidéos, plateformes e-learning, livret pédagogique

- * Le formateur a à disposition tout le matériel de formation nécessaire :
- * Plusieurs ordinateurs portables (sous Windows)
- * Les logiciels appropriés
- * La connexion Internet et à notre serveur
- * Les supports papiers
- * Ecrans interactifs

Moyens d'encadrement

- Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE disposant d'un service Clients, d'un service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.
- Organisme titulaire d'un Certificat Qualité exigé réglementairement pour les développeurs de compétences (NF 214 et QUALIOPI, délivré par Afnor Certification)

Moyens techniques :

Installations techniques et pédagogiques d'un organisme agréé par le préfet

Plateau technique validé par Bureau de la prévention et de la réglementation incendie de Paris.

Qualification des formateurs :

Les formateurs ou formateurs de formateurs sont titulaires du certificat de « Formateur SST » ou du certificat « Formateur de formateurs SST » en cours de validité, délivré par l'INRS.

Les formateur possède une expérience professionnelle minimale de 3 ans sur les ouvrages, les installations ou les équipements électriques faisant l'objet de la formation ;

PROGRAMME PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE - MODULE EXECUTANTS DE TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE (B0, H0, H0V)

EVALUATION FORMATIVES

Les apprenants seront assujettis aux évaluations formatives pendant toute la durée de la formation par le formateur conformément à la norme NF C 18-510

MODALITES D'EVALUATION POUR L'HABILITATION

Epreuve théorique : Savoirs

15 questions au minimum sur les connaissances suivantes :

- Les dangers de l'électricité (4 questions).
- Les distances et les ZONES D'ENVIRONNEMENT (6 questions dont 1 question fondamentale).
- La limite des OPERATIONS d'ORDRE NON ELECTRIQUE (chiffre 0), (5 questions dont 1 question fondamentale).

Epreuve pratique : Savoir-faire

2 mises en situation au minimum sur les compétences suivantes :

- Savoir reconnaître et repérer un ENVIRONNEMENT ou un local à risque.
- Savoir se déplacer et évoluer dans cet ENVIRONNEMENT.

Tableau – Evaluation B0 – H0 – H0V (Exécutant)

SAVOIR-FAIRE EVALUES	Evaluation			
	A	B	C	D
1) Identification des risques électriques à l'intérieur d'une armoire, d'un local ou en champ libre				
2) Comportement adapté				
3) Maîtrise de la manipulation de matériel et outillage				
4) Compte rendu auprès du chargé de chantier				

Maintien des compétences - Recyclage

Un recyclage est à dispenser selon une périodicité à définir par l'EMPLOYEUR en fonction des OPERATIONS effectuées, notamment :

- De la complexité ou fréquence des OPERATIONS ;
- De l'évolution technologique des matériels ;
- De la diversité des OUVRAGES ou des INSTALLATIONS.

NB : La périodicité recommandée est de 3 ans.

LE COUT DE LA FORMATION

Institut de Formation Professionnelle en Sécurité IFPS
☎ : 01 4631 46 02 – 07 61 73 20 10 @ : contact@ifps-formation.fr
345 - 347 Avenue du Général De Gaulle – 92140 CLAMART

N° Siret : 838 914 224 – APE 8559A – Déclaration d'activité N° 1178374578 - Agrément SSIAP N° : 0034/201

PROGRAMME PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE - MODULE EXECUTANTS DE TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE (B0, H0, H0V)

Nous contacter :

Email : contact@ifps-formation.fr

Téléphone : +33 07 61 73 20 10
+33 01 46 31 46 02

LIEU DE FORMATION

Adresse : 345 avenue du Général de Gaulle – 92140 CLAMART France

ACCES

Métro ligne 13 Porte de Chatillon - Tramway T6 Mail de la Plaine
Depuis la Gare Saint Lazare ligne L Viroflay rive droite puis T6 direction Chatillon arrêt Mail de la Plaine
Depuis le RER B Massy Palaiseau, Arcueil Cachan Bus 395 et 390

ACCESSIBILITE



- Les conditions d'accueil et d'accès du public en situation de handicaps sont respectées (physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques).
- Le personnel IFPS en contact avec le public est sensibilisé à l'accueil et à l'accompagnement de ces personnes.
- Un référent pour les personnes en situation de handicap est déclaré sur le registre d'accessibilité disponible à tout public.

Référent handicap : Monsieur AZIE EUSTACHE

Téléphone :
+33 07 61 73 20 10
+33 01 46 31 46 02

